

**Ecole élémentaire  
Centre A (Fontaine)  
Asnières-sur-Seine**

# **Mon passeport pour la Grande École**

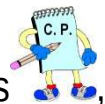
**Rentrée 2022**



Celivret d'accueil est destiné aux élèves  
faisant leur rentrée de **CP** à l'école Fontaine.

Il sera lu par chaque parent avec son enfant.

Certaines pages sont plus particulièrement destinées aux élèves



d'autres concernent davantage leurs parents





# Rentrée scolaire jeudi 1 septembre 2022

Ce jour-là, exceptionnellement, l'accueil des élèves de CP se fera à 9 heures au lieu de 8 heures 30.

Cela permettra de réserver un temps plus personnalisé pour chaque famille.

Les parents accompagneront les élèves dans la cour et préciseront si leur enfant reste à cantine ainsi qu'à l'étude ou à l'accueil de loisirs.

Dès les jours suivants, les enfants franchiront seuls le seuil de l'école, les parents les laissant à la porte d'entrée.

L'entrée peut se faire dès 8H20, l'école prenant alors en charge la pleine responsabilité de chaque élève qui lui est confié durant le temps précisé sur la dernière page du cahier de liaison. Un tableau récapitulatif à compléter y sera collé et devra être suivi très rigoureusement.

Après 8H30, l'élève est en retard.

Il devra passer par le bureau de la directrice.

# Contenu du livret

Elèves

Tu te demandes peut-être...

- à quoi ressemble ta future grande école ?
- quelles règles tu devras y respecter ?
- ce que tu apprendras au CP ?
- comment se déroulera ta journée en CP ?
- quel matériel tu auras en CP ?

Tes parents se demandent ...

- quelles fournitures acheter pour la rentrée ?
- comment communiquer avec l'école ?
- quel est le rôle de chacun ?

# Mais d'abord, sais-tu qui était Hector-Gonsalphe Fontaine?

La



mairie

De 1886 à 1901

puis de

1904 à 1920

Hector-Gonsalphe Fontaine  
fut Maire d'Asnières-sur-Seine.

Il a été également Conseiller Général  
d'Asnières-sur-Seine de 1911 à 1925.



La cour de l'école

# A quoi ressemble ta future grande école ?



*Le bâtiment principal*



*La bibliothèque*



*La salle informatique*



*La porte d'entrée*



*Le hall*



*Le bureau de  
La directrice*



*La cour de récréation*



*La cantine*

# Qui rencontreras-tu dans ta nouvelle école ?

*La directrice*

*Les enseignants*

*Les dames de service*

*Les dames de la cantine*

*Madame Pétré  
notre psychologue scolaire*

*Mme Coulon  
notre infirmière*

*Les hommes de ménage*

*Les Accompagnants  
des Elèves en  
Situation de Handicap*

*Les animateurs du  
Centre de Loisirs*

# Quelles règles devras-tu respecter dans ta nouvelle école ?

À l'école, comme partout ailleurs, l'enfant a des droits. Pour que ces droits soient garantis pour tous, chacun a également des devoirs.

En voici les principaux :

## ● Tes devoirs



- Tu as le devoir de travailler à l'école et de respecter les enseignants, le personnel de l'école et tes camarades.
- Tu as le devoir de bien te comporter pour ton épanouissement et celui des autres.
- Tu as le devoir de respecter l'avis des autres et d'accepter des choix différents et d'accepter des choix différents des tiens.
- Tu dois respecter ton cadre de vie.

## ● Concrètement,



- Tu dois arriver à l'heure, et ne t'absenter que pour des raisons de santé ou événements exceptionnels.
- Tu dois suivre le règlement de l'école, toujours t'adresser poliment aux autres et obéir aux consignes qui te sont données par les adultes.
- Si tu n'es pas d'accord avec un autre enfant, tu cherches à le comprendre et à t'entendre avec lui. Si tu n'y parviens pas, tu demandes l'intervention d'un adulte.
- A aucun moment, tu ne devras t'en aller seul dans l'école, tous tes déplacements se feront en groupe ou avec l'autorisation d'un adulte.
- Tu ne devras dégrader aucun matériel, espace, bâtiment ou plantation.
- Tu porteras une attention particulière à tes affaires (vêtements, cartable, sac de sport).
- Tu devras faire signer tes cahiers.

# Qu'apprendras-tu au CP ?



Tu apprendras à lire, à écrire et à calculer.



Tu étudieras les nombres jusqu'à 100.



Tu pratiqueras régulièrement des activités sportives.



Tu continueras à découvrir le monde (le monde du vivant, de la matière, les objets, l'espace et le temps).



Tu approfondiras ta pratique et tes connaissances des arts et leur histoire.



Tu deviendras plus responsable et plus autonome.



Tu travailleras avec beaucoup d'application et de précision.



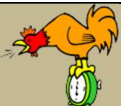

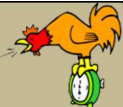
Tu prendras soin de ton matériel.

Ta maîtresse sera toujours très attentive à la présentation de ton travail et à ton attitude d'élève.



# Comment se déroulera une journée en CP ?

Voici un exemple d'emploi du temps :

	8h20 : première sonnerie.	
La porte de l'école s'ouvre, tu dois entrer, seul(e), dans le hall. Tu peux dire bonjour à l'adulte qui t'accueille. Ensuite, tu te rends dans la cour.		
Tu peux arriver à l'école de 8h20 à 8h30, au plus tard.		
	8h30 : deuxième sonnerie.	
Tu te ranges, avec un camarade, dans la cour, sur l'emplacement réservé pour ta classe. La maîtresse vient vous chercher pour monter en classe.		
de 8h30 à 8h40 : tu poses tes affaires et tu vas t'installer au coin regroupement ou à ta place.		
de 8h40 à 9h : avec la maîtresse, tu fais l'appel, tu comptes les présents, tu fais le calendrier... enfin tous les rituels, un peu comme en maternelle.		
de 9h à 9h50 : tu peux travailler sur les sons pour bien apprendre à lire et écrire et tu peux faire de l'écriture.		
	10H05 : sonnerie 1	10h20 : sonnerie 2
C'est l'heure de la récréation, elle est courte à la grande école, c'est pour cela que tu ne dois pas oublier de commencer par aller aux toilettes. A la fin de la récréation, tu te ranges, avec un camarade, à l'emplacement de ta classe. La maîtresse vient vous chercher...		
A 16H 30, c'est la fin du temps d'école. Au choix :		
Sortie de l'école à 16H30 avec un adulte identifié.	Centre de loisirs : départ échelonné de 17H30 à 18H30.	Etude surveillée avec un départ à 18H00.

# Le centre de loisirs / les jours de classe

L'entrée du centre de loisirs se situe au 11 rue du Révérend Père Christian Gilbert.

Voici les moments où tu pourras retrouver les animateurs, lors de ta journée d'école :

	<b>7h30/ 8h20 : Accueil du matin</b>
La porte du centre s'ouvre, tu dois rentrer seul dans le hall. Un animateur t'accueillera, et t'invitera à retrouver tes camarades dans la salle du centre où divers activités te seront proposées.	
Tu peux arriver au centre le matin entre 7h30 et 8h15, au plus tard.	
	<b>8h20 : Première sonnerie</b>
L'accueil du matin se termine, et la porte du centre de loisirs se ferme. L'animateur t'accompagne dans la cour.	
	<b>11h30 / 13h20 : Pause du midi</b>
C'est l'heure du déjeuner. L'équipe d'animation t'accueille dans la cour. Diverses activités te seront proposées dans la cour, la salle du centre et le grand préau. Les classes passent les unes à la suite des autres à l'appel, puis au réfectoire.	
Les ateliers qui te seront proposées : jeux sportifs, jeux de société, lecture, ateliers manuels.	
	<b>13h20 / 13h30</b>
Les élèves qui ne vont pas à la cantine rentrent à l'école. Les activités du centre se terminent. Tu retournes dans la cour avec les enseignants.	
	<b>16h30/ 18h30 : après la classe</b>
C'est l'heure des ateliers. L'équipe d'animation t'accueille dans la cour pour goûter et faire l'appel. Diverses activités te seront proposées dans la cour, la salle du centre et le grand préau.	
Les activités proposées : jeux sportifs, ludothèque, ateliers manuels, jeux théâtraux, échecs.	
A 17h30 : les activités se terminent. Les parents peuvent récupérer leur enfant jusqu'à 18h30 au plus tard.	

# Le centre de loisirs / le mercredi

Voici un exemple d'emploi du temps lors des mercredis, jours de centre de loisirs :

	<b>7h30 / 9h : Accueil du matin</b>
La porte du centre s'ouvre, tu dois rentrer seul(e) dans le hall. Un animateur t'accueillera et t'invitera à retrouver tes camarades dans la salle du centre où divers activités te seront proposées.	
Tu peux arriver au centre le matin entre 7h30 et 9h, au plus tard.	

	<b>La matinée</b>
9h / 10h.	Tu rejoins tes camarades. Les animateurs te donnent le programme de la journée. Lors du premier temps libre de la journée, tu peux réfléchir à l'activité que tu souhaites faire.
10h / 11h30	L'heure des activités.
11h30	Les activités se terminent, et si tu n'as pas prévu de rester toute la journée au centre, tu peux retrouver tes parents.
11h30 / 12h	Second temps libre. L'heure de retrouver ses camarades autour d'une partie de jeu de balle ou tout autre jeu dans la cour.

	<b>Le temps du déjeuner</b>
12h / 13h30	Les animateurs t'appellent pour aller au réfectoire.
13h30	C'est le second départ possible de la journée. S'il est prévu que tu ne passes pas l'après-midi au centre, tes parents peuvent venir te chercher.

	<b>L'après-midi</b>
13h30 / 14h	Temps libre. Tu te prépares à ton activité de l'après-midi.
14h / 15h45	L'heure des activités.
16h	Nous passons au goûter, dans le réfectoire, ou dans la cour, en fonction du temps
17h / 18h30	Les portes s'ouvrent. Les parents peuvent te récupérer jusqu'à 18h30, au plus tard.

## Coordonnées utiles

**Téléphone Centre de Loisirs** : 01.41.11.14.64

**Adresse mail** : [alsh-ele-fontaine@mairieasnieres.fr](mailto:alsh-ele-fontaine@mairieasnieres.fr)

## DEROGATIONS

Pour raison médicale, votre enfant doit partir plus tôt ou arriver plus tard :

Adresser votre demande par mail au moins 24 h avant à :

[enfance-loisirs@mairieasnieres.fr](mailto:enfance-loisirs@mairieasnieres.fr)

Direction de l'enfance

5/7 rue de l'Alma – 1<sup>er</sup> étage

01 71 11 40 72

## INSCRIPTIONS

[enfancepratique@mairieasnieres.fr](mailto:enfancepratique@mairieasnieres.fr)

ENFANCE PRATIQUE

5/7 rue de l'Alma – RDC à gauche

01 41 11 17 77

# Quel matériel auras-tu en CP ?

## A l'école...



*Tu disposeras  
d'une table et d'une chaise  
pour travailler.*



*Sous ta table, ou dans la classe, tu  
auras une case pour ranger tes  
affaires.*



Tu auras des cahiers.

## A la maison tu emmèneras...













... ton cartable avec le matériel  
nécessaire pour faire tes devoirs.



... ta trousse, si tu restes à l'étude.

# Les fournitures de rentrée

Voici la liste des fournitures à **APPORTER DÈS LE 1<sup>er</sup> JOUR D'ECOLE** :

-  Le cartable (pas de cartable à roulettes)
-  1 trousse
-  1 crayon à papier
-  1 gomme
-  1 taille-crayons avec réservoir
-  1 paire de ciseaux
-  1 bâton de colle
-  1 double décimètre rigide en plastique
-  1 seconde trousse comprenant :
  - 1 série de crayons de couleurs
  - 1 série de feutres
-  1 ardoise effaçable, 1 feutre (ou craie grasse) et 1 chiffon

(Cette liste est commune aux 3 classes et sera complétée à la rentrée selon l'enseignante.)

Merci de mettre le prénom de votre enfant sur le matériel.



***Les maîtresses de C.P.***

## Comment communiquer avec l'école ?

À l'école élémentaire, les enseignants sont plus difficiles à aborder de façon informelle comme cela se fait souvent en maternelle. Ils ne sont plus assistés d'une ATSEM, et démarrent leur enseignement dès 8H30.

A moins qu'ils n'y aient été précisément conviés, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement, ni pour accompagner, ni pour reprendre leur enfant à la fin des cours. Il en va de la sécurité des élèves comme du respect des rôles et missions propres à chacun.

Néanmoins, il est indispensable que des échanges réguliers soient mis en place pour que l'enfant comprenne bien toute la cohérence de l'attention qui lui est portée.

Ainsi, au-delà des réunions collectives proposées, il pourra être nécessaire que parents et enseignants prennent ponctuellement rendez-vous pour faire un point sur l'évolution de la scolarité de l'élève. Le cahier de liaison permet de préciser l'opportunité de ces entretiens et d'en définir les horaires (prise de R.V. avant échange, obligatoire).


Si nécessaire, le directeur peut se joindre à ces discussions.

Il est indispensable de prévenir l'école (téléphone ou courriel) lorsque l'enfant est malade et ne peut venir à l'école. Au retour de l'élève, il devra présenter un mot écrit sur le cahier de liaison.

Toute modification, même ponctuelle, au planning des études, ateliers et cantine établi en début d'année doit également être précisée par écrit.

Sauf cas particulier, tout ajustement sera facturé.



Téléphone : 01 41 11 13 74 –  Ligne directe 01 71 11 41 25



Courriel : [0920226w@ac-versailles.fr](mailto:0920226w@ac-versailles.fr)

# Quel est le rôle de chacun ?

Chacun adulte de la communauté scolaire, quel que soit son poste, recherche et contribue à la mise en place des meilleures conditions d'épanouissement, de développement et de travail des élèves.

**Les enseignants** sont des professionnels de l'éducation. Ils mettent en place les conditions de réussite auprès de chaque élève, conformément aux programmes définis par l'Éducation Nationale.

**La directrice** est également une enseignante. Elle est déchargée de classe. Elle coordonne l'équipe pédagogique et assure la cohésion des actions mises en place. Elle est fréquemment l'interface entre l'école et les familles ainsi qu'avec les services municipaux qui assurent la logistique permettant le fonctionnement de l'établissement. Elle est également le relai de la politique éducative mise en œuvre par l'Inspection de l'Éducation Nationale à l'échelon local. Bien que souvent sollicitée sur le plan administratif, elle ne dispose pas de secrétariat.

**Les parents** ont un rôle fondamental dans la réussite de la scolarité de leur enfant. Au travers de l'attention quotidienne au suivi du travail et de la confiance qu'ils portent à l'enseignement dispensé, ils garantissent une cohésion forte aux yeux de l'enfant. L'aide qu'ils peuvent également apporter à la classe (sorties, bibliothèque, relai avec des familles) est précieuse.

En œuvrant dans le même sens que les enseignants, ils facilitent le respect des règles de vie dans la communauté éducative.

**Les dames de service** contribuent à l'entretien régulier de l'établissement. Certaines sont également présentes auprès des enfants, à la cantine.

**L'infirmière** assure pas les soins de première urgence, mais la mise en place du suivi des problèmes médicaux éventuels des élèves (PAI). Elle mène, avec les enseignants, des actions de prévention et d'information à la santé. Elle n'est présente qu'à la demande.

**La psychologue de l'Éducation Nationale** se partage sur plusieurs écoles. Son rôle se définit dans la dénomination de sa fonction. Elle peut être contactée au 01 47 90 07 75. **Les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap** aident certains élèves dont les difficultés ont été reconnues par la MDPH.

**L'équipe d'animation (responsable et animateurs)** encadrent les élèves durant l'accueil du matin (à partir de 7H30), le temps de restauration de la pause méridienne (11H30 à 13H30), et le temps du soir (jusqu'à 18H30).